Cote du document: WGG 2015/3/L.2/Rev.1

Point de l'ordre du jour: 5

Date: 15 décembre 2015

Distribution: Publique

Original: Anglais



Groupe de travail ad hoc sur la gouvernance Plan de travail pour 2016

Note aux Gouverneurs Responsables:

Questions techniques:

Transmission des documents:

Ra it Pertev Secrétaire du FIDA téléphone: +39 06 5459 2254 courriel: r.pertev@ifad.org Alessandra Zusi Bergés Responsable du Bureau des organes directeurs téléphone: +39 06 5459 2092 courriel: gb_office@ifad.org

Groupe de travail ad hoc sur la gouvernance – Troisième réunion Rome, 15 décembre 2015

Pour: Approbation

Recommandation pour approbation

Le Groupe de travail ad hoc sur la gouvernance est invité à examiner et à approuver le plan de travail pour 2016 tel qu'il figure en pièce jointe, tout en gardant à l'esprit que des modifications pourront s'avérer nécessaires pour répondre à l'évolution des besoins.

Groupe de travail ad hoc sur la gouvernance — Plan de travail pour 2016

- 1. À sa trente-huitième session, tenue en février 2015, le Conseil des gouverneurs a approuvé la mise en place, les responsabilités, la composition, le mode de fonctionnement et le calendrier du Groupe de travail ad hoc sur la gouvernance, conformément au mandat figurant en annexe au présent document.
- 2. À sa première réunion, en avril 2015, le groupe de travail a approuvé le plan de travail pour 2015 (WGG 2015/1/L.2) et a décidé d'examiner son plan de travail pour 2016 lors de sa dernière session de 2015.
- 3. Compte tenu de ce qui précède, le groupe de travail est invité à examiner le projet de calendrier des réunions et le plan de travail pour 2016, qui figurent en pièce jointe. Ce plan de travail est indicatif et doit être considéré comme un document évolutif, car des modifications pourraient s'avérer nécessaires en fonction de l'évolution des besoins. La direction apportera un appui au groupe de travail, y compris sur les plans de l'interprétation et de la traduction. Le cas échéant, la direction effectuera également des recherches et préparera une documentation et des exposés à la demande des membres du groupe de travail.
- 4. Conformément à la décision du Conseil des gouverneurs, le groupe de travail rendra périodiquement compte au Conseil d'administration de l'avancement de ses travaux. Un calendrier de présentation de ces rapports est également fourni. Conformément à la pratique approuvée en avril par le Groupe de travail ad hoc sur la gouvernance, lorsque la présentation d'un rapport écrit est jugée opportune, celui-ci sera rédigé par le Secrétariat et transmis pour approbation au président du groupe de travail et aux deux vice-présidents avant d'être soumis à l'attention des représentants au Conseil d'administration.
- 5. En accord avec la demande formulée par le groupe de travail, un consultant international sera chargé de réaliser une analyse plus générale des systèmes de gouvernance et de représentation en place au FIDA et dans d'autres organisations. Après avoir présenté un aperçu de l'analyse au groupe de travail, lors de sa réunion de décembre 2015, le consultant communiquera au groupe de travail un rapport sur les résultats début 2016, afin de l'aider à établir son propre projet de rapport destiné au Conseil d'administration. Le groupe de travail débattra du rapport et conviendra de son contenu lors de ses réunions suivantes, qui se tiendront en juin et en octobre 2016. Le rapport sera alors présenté pour examen au Conseil d'administration en décembre 2016, éventuellement assorti de recommandations à l'intention du Conseil d'administration; le rapport sera ensuite soumis au Conseil des gouverneurs, à sa session de février 2017.

Plan de travail proposé pour 2016

Réunion	Date de la réunion	Thèmes de discussion proposés	Résultats
Quatrième	20 janvier	 Examen du processus de reconstitution du FIDA 	Présentation d'informations actualisées à EB117 (13-14 avril 2016)
Cinquième	12 avril	 Présentation du rapport préparé par le consultant international sur la gouvernance du FIDA et la comparaison avec d'autres systèmes en vigueur Examen du processus de reconstitution du FIDA 	Présentation d'informations actualisées à EB117 (13-14 avril 2016)
Sixième	24 juin	Examen du projet de rapport du Groupe de travail ad hoc sur la gouvernance	Présentation d'informations actualisées à EB118 (21-22 septembre 2016)
Septième	10 octobre	Finalisation du projet de rapport du Groupe de travail ad hoc sur la gouvernance	Présentation du rapport final à EB119 (14-15 décembre 2016) puis à GC40, y compris des recommandations du Conseil d'administration (février 2017)

Annexe WGG 2015/3/L.2/Rev.1

Groupe de travail ad hoc sur la gouvernance: Mandat

Généralités

1. Lors de sa cent onzième session, tenue en avril 2014, le Conseil d'administration du FIDA a examiné les conclusions de l'évaluation au niveau de l'institution des reconstitutions du FIDA (ENI-R). Au cours des débats portant sur la structure de gouvernance du FIDA, la participation et la représentation des États membres du FIDA dans les processus de gouvernance et les consultations sur les reconstitutions des ressources du FIDA, il a été convenu qu'il serait opportun de revoir le système de listes, notamment en ce qui concerne la représentation effective des États membres au sein des organes directeurs du FIDA. En outre, il a été envisagé de débattre de la possibilité de modifier la durée des cycles de reconstitution.

- 2. La Consultation sur FIDA10 s'est également penchée sur l'ENI-R à l'occasion de sa deuxième session, tenue en juin 2014, et les membres du Conseil d'administration comme les membres de la Consultation sur FIDA10 se sont dans l'ensemble déclarés favorables à la proposition de mettre en place un groupe de travail inter-Consultation pour aborder ces questions de gouvernance.
- 3. Il a été convenu, lors de la deuxième session de la Consultation sur FIDA10, que la direction préparerait un projet de mandat pour ce groupe de travail, document qui serait examiné lors de la troisième session de la Consultation, en octobre. Compte tenu de ce qui précède, on trouvera ci-après le projet de mandat, le mode de fonctionnement et la composition proposés:

Création et responsabilités

- 4. Un groupe de travail inter-Consultation chargé d'examiner les questions de gouvernance est créé. Ce groupe de travail est en particulier chargé des missions suivantes:
 - a) examiner et évaluer les recommandations en matière de gouvernance issues de l'ENI-R, particulièrement en ce qui concerne la structure, le caractère approprié et la pertinence du système de listes en vigueur au FIDA. Le groupe examinera et évaluera aussi les répercussions et l'impact potentiel que la modification du système de listes ou de représentation des États membres pourrait avoir sur tous les organes directeurs du FIDA.
 - b) examiner et évaluer la composition et la représentation de la consultation sur la reconstitution, et la durée des cycles de reconstitution à compter de FIDA11; et
 - c) formuler, concernant les points a) et b) ci-dessus, des propositions à examiner par le Conseil d'administration en vue de leur soumission au Conseil des gouverneurs, le cas échéant.
- 5. Parallèlement, le groupe de travail peut également analyser les pratiques en vigueur au sein d'autres institutions financières internationales et consulter des experts compétents en ce qui concerne la structure de gouvernance, les procédures de reconstitution et la composition.

Composition

- 6. Le groupe de travail se compose de neuf membres, comme suit:
 - Liste A: 4 membres: Danemark, États-Unis, Italie, et Royaume-Uni;
 - Liste B: 2 membres: Indonésie et République bolivarienne du Venezuela; et
 - Liste C: 3 membres: Sous-liste C1 Angola; Sous-liste C2 Pakistan; Sous-liste C3 Argentine.

Annexe WGG 2015/3/L.2/Rev.1

7. Les membres du FIDA qui ne sont pas membres du groupe de travail peuvent aussi participer aux réunions en qualité d'observateurs ayant droit de parole.

8. Au cas où un membre cesserait de participer au groupe de travail, la liste à laquelle appartient ce membre désignera un autre représentant en son sein et fera part de son choix au Secrétaire du FIDA.

Prise de décisions

9. Le groupe prendra ses décisions sur la base d'un consensus.

Mode de fonctionnement et calendrier

- 10. Lors de sa première réunion, le groupe de travail élira, ad personam, un président issu de la Liste C et deux vice-présidents, l'un de la Liste A et l'autre de la Liste B. La direction apportera un appui au groupe de travail, y compris sur les plans de l'interprétation et de la traduction.
- 11. Le groupe de travail, ainsi établi, rendra périodiquement compte au Conseil d'administration de l'avancement de ses travaux. Il soumettra un rapport sur les résultats de ses délibérations, éventuellement assorti de recommandations, au Conseil d'administration en décembre 2016, en vue de sa soumission à la quarantième session du Conseil des gouverneurs en février 2017, pour entérinement, et afin que ces résolutions puissent être adoptées, s'il y a lieu. Une fois adoptées par le Conseil des gouverneurs, les éventuelles modifications au système de listes entreront en vigueur après la période couverte par FIDA10.